



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
Premier trimestre 2024

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I
Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du fonds

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier prévisionnel des titres

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I
Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU FONDS

En date du 15/11/2017, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3784 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.087.117,09 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	15/11/2017
Nombre de créances	3784
Encours des créances	1 000 087 117,09
Capital restant dû minimal (MAD)	100 458,49
↳ En % de l'encours à l'émission	0,01%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 059 050,74
↳ En % de l'encours à l'émission	0,11%
Capital restant dû moyen (MAD)	264 293,64
↳ En % de l'encours à l'émission	0,03%
Taux moyen pondéré	5,02%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	65%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	5,02
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	20,58
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	16,22

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	5 000	500 000 000,00	3,22%	0,40%	4,24 ans
Obligations A2	4 500	450 000 000,00	4,03%	0,55%	10,07 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêlée au 03/11/2017.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 0,43% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,08% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2023	24/09/2023	24/12/2023	24/03/2024
Nombre de créances vivantes	2 838	2 796	2 743	2 678
Encours des créances (MAD)	547 861 987,90	528 953 833,81	510 401 701,31	491 506 168,04
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	16 843 098,09	18 908 154,09	18 552 132,50	18 895 533,27
↳ En % de l'encours à l'émission	1,68%	1,89%	1,86%	1,89%
↳ Cumulé depuis l'émission	45,22%	47,11%	48,96%	50,85%
Capital restant dû minimal (MAD)	2 651,84	2 024,82	1 243,43	1 696,26
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	879 801,35	870 328,12	860 715,69	850 962,01
↳ En % de l'encours arrêté	0,161%	0,165%	0,169%	0,173%
Capital restant dû moyen (MAD)	193 047,77	189 185,05	186 077,02	183 554,05
↳ En % de l'encours arrêté	0,035%	0,036%	0,036%	0,037%
Taux moyen pondéré	5,02%	5,02%	5,02%	5,02%
Loan-to-value moyen pondéré	50,46%	49,77%	49,14%	48,47%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	10,62	10,88	11,14	11,40
Durée résiduelle minimale (ans)	0,08	0,06	0,08	0,08
Durée résiduelle maximale (ans)	16,50	16,25	16,00	15,75
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	11,44	11,25	11,05	10,87

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

54

Flux de capital remboursé par anticipation

7 735 912,04

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 268 938,37	0,44%
Février	3 098 690,50	0,61%
Mars	2 368 283,17	0,46%
Total	7 735 912,04	1,52%

3 - Situation des échéances impayés

Situation des échéances impayées à la date d'arrêt

Montant des impayés en intérêts	312 553,59
Montant des impayés en capital	1 447 717,78

Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	297 263,27	0,06%
Février	304 921,68	0,06%
Mars	312 553,59	0,06%

Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	1 429 747,39	0,28%
Février	1 440 076,77	0,28%
Mars	1 447 717,78	0,28%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	2 678
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	3
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	3
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	27
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	1
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	1
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	4
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	15
Nombre de dossiers en défaut clôturés	12
CRD total des créances saines	491 506 168,04
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	841 228,82
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	841 228,82
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	7 065 493,45
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	144 661,49
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	144 661,49
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	1 022 759,63
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	2 903 863,51
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouvrés des créances en défaut sur la période arrêtée	59 404,28
Montants recouvrés des créances en défaut depuis le début d'année	59 404,28
Montants recouvrés des créances en défaut depuis la date d'émission	3 148 668,36

Historique des défauts sur l'année

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours de début d'année
Janvier	-	-
Février	696 705,55	0,137%
Mars	144 523,27	0,028%
Total	841 228,82	0,165%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 122 096,08	0,42%
Février	2 108 904,85	0,41%
Mars	1 989 148,75	0,39%
Total	6 220 149,68	1,22%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	5 852 168,15	1,15%
Février	6 603 489,19	1,29%
Mars	5 774 164,17	1,13%
Total	18 229 821,51	3,57%

6 - Trésorerie

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	24 497 685,09
Solde du compte de réserve (en MAD)	40,33

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	5 139,89	2 213,81	11 378 739,88

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I****Rapport Trimestriel T1-2024**

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF**1 - Frais et commissions supportés par le fonds**

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont HT) :

Trimestre	T1-2024
Début de période	24/12/2023
Fin de période	24/03/2024
CRD début période	510 401 701,31
Recouvrement	12 690,32
Dépositaire	63 451,58
Gestion	253 806,31
AMMC	37 745,99
Maroclear	2 700,00
Total	370 394,20

2 - Opérations sur les titres émis

La date de paiement du 24/03/2024 a été la dernière date d'amortissement des obligations A1.

Obligations A1		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		2 344,18	11 720 900,00
T1-2024	Coupon	18,87	94 350,00
	Amortissement	2 344,18	11 720 900,00
Nominal restant dû final		-	-
Total coupon payé sur l'année		18,87	94 350,00
Total capital amorti sur l'année		2 344,18	11 720 900,00

Les obligations A2 ont commencé à s'amortir à partir du 24/03/2024, après complet amortissement des obligations A1, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

Obligations A2		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	450 000 000,00
T1-2024	Coupon	1 007,50	4 533 750,00
	Amortissement	1 588,02	7 146 090,00
Nominal restant dû final		98 411,98	442 853 910,00
Total coupon payé sur l'année		1 007,50	4 533 750,00
Total capital amorti sur l'année		1 588,02	7 146 090,00

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année		100 000,00	50 100 000,00
T1-2024	Coupon	1 129,16	565 709,16
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû final		100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année		1 129,16	565 709,16
Total capital amorti sur l'année		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisés	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TITRES

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2024	-	-	-	98 411,98	2 440,02	991,50
24/09/2024	-	-	-	95 971,96	2 428,64	966,91
24/12/2024	-	-	-	93 543,32	2 435,64	942,44
24/03/2025	-	-	-	91 107,68	2 439,71	917,90
24/06/2025	-	-	-	88 667,97	2 444,69	893,32
24/09/2025	-	-	-	86 223,28	2 443,11	868,69
24/12/2025	-	-	-	83 780,17	2 440,06	844,08
24/03/2026	-	-	-	81 340,11	2 443,00	819,50
24/06/2026	-	-	-	78 897,11	2 438,51	794,88
24/09/2026	-	-	-	76 458,60	2 430,58	770,32
24/12/2026	-	-	-	74 028,02	2 429,16	745,83
24/03/2027	-	-	-	71 598,86	2 428,31	721,35
24/06/2027	-	-	-	69 170,55	2 412,59	696,89
24/09/2027	-	-	-	66 757,96	2 396,27	672,58
24/12/2027	-	-	-	64 361,69	2 384,27	648,44
24/03/2028	-	-	-	61 977,42	2 382,10	624,42
24/06/2028	-	-	-	59 595,32	2 371,28	600,42
24/09/2028	-	-	-	57 224,04	2 352,36	576,53
24/12/2028	-	-	-	54 871,68	2 347,77	552,83
24/03/2029	-	-	-	52 523,91	2 330,75	529,17
24/06/2029	-	-	-	50 193,16	2 311,86	505,69
24/09/2029	-	-	-	47 881,30	2 295,75	482,40
24/12/2029	-	-	-	45 585,55	2 283,68	459,27
24/03/2030	-	-	-	43 301,87	2 272,83	436,26
24/06/2030	-	-	-	41 029,04	2 235,00	413,36
24/09/2030	-	-	-	38 794,04	2 199,00	390,84
24/12/2030	-	-	-	36 595,04	2 167,06	368,69
24/03/2031	-	-	-	34 427,98	2 139,52	346,86
24/06/2031	-	-	-	32 288,46	2 105,52	325,30
24/09/2031	-	-	-	30 182,94	2 084,57	304,09
24/12/2031	-	-	-	28 098,37	2 081,69	283,09
24/03/2032	-	-	-	26 016,68	2 054,82	262,11
24/06/2032	-	-	-	23 961,86	2 038,93	241,41
24/09/2032	-	-	-	21 922,93	2 020,21	220,87
24/12/2032	-	-	-	19 902,72	1 980,66	200,51
24/03/2033	-	-	-	17 922,06	1 952,12	180,56
24/06/2033	-	-	-	15 969,94	1 917,95	160,89
24/09/2033	-	-	-	14 051,99	1 892,06	141,57
24/12/2033	-	-	-	12 159,93	1 879,12	122,51
24/03/2034	-	-	-	10 280,81	1 847,12	103,57
24/06/2034	-	-	-	8 433,69	1 820,55	84,96
24/09/2034	-	-	-	6 613,14	1 786,42	66,62
24/12/2034	-	-	-	4 826,72	1 736,65	48,62
24/03/2035	-	-	-	3 090,07	1 687,13	31,13
24/06/2035	-	-	-	1 402,94	1 402,94	14,13

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires I

Rapport Trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

V CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94